



En cette période de fin de congés payés, vous avez été nombreux à nous interroger sur les mécanismes de prise en compte de votre rémunération variable pendant vos absences.

Comme les années précédentes le calcul reste identique

Rappel : le calcul des ventes compensatoires est réalisé automatiquement en paie sur la base des pointages

Voici une explication synthétique du fonctionnement associé à ces mécanismes :

Sont prises en compte les absences rémunérées suivantes :

- Pour **les congés payés**, la compensation est intégrée à la valorisation du CP : la valorisation est visible sous le bulletin de paie « **Indemnité Congé Principal** » :

- o Exemple ci-dessous pour 5 j de CP sur le mois :

0580	Retenu Congé Principal 07/14	5,00	88,24	441,30	
0581	Indemn. Congé Principal 07/14	5,00	103,91	519,55	

Valeur du congé principal hors Rem.
variable

Valeur du Congé principal y compris Rem.
Variable

- Pour **les autres absences rémunérées**, celles-ci sont valorisées sur le bulletin de paie sur la ligne « **ventes compensatoires** » (base de calcul = moyenne des 6 derniers mois ramenée à l'heure x nb heures d'absence) :

- o Exemple pour 1 journée :

	ELEMENTS DE PAIE	NBRE OU BASE	Taux	MONTANT €	Taux	MONTANT €
0601	Rétribution de base			2.039,00		
3073	Ventes compensatoires 07/14			5,20		
3076	Remun. CDC			245,00		
0617	Ventes à l'acte			230,00		
0518	Ret. abs. rémunérée (modul 07/14)	4,00	12,34	49,36		
0514	Ret. abs. maladie 07/14	4,00	12,34	49,36		
0543	Indemn. absence maladie 07/14	7,00	13,39	93,70		
0580	Retenu Congé Principal 07/14	5,00	88,24	441,30		
0581	Indemn. Congé Principal 07/14	5,00	103,91	519,55		
/101	Total Brut			2.388,45		

Notre FORCE c'est Vous

VOS ELUS ET RS

DAMIEN



TONY



KAREN



EMILIE



CHRISTOPHE



SANDRINE



JEAN NOEL



EMMANUELLE



Mail FO AQUADIA

MBX_SFT@bouyguestelecom.fr

Notre Force c'est Vous